



MAIRIE
DE
DRAILLANT

Heures d'ouverture :
Lu et Me : 10h - 17h sans
interruption
Ma et Je : 13h30 - 17h
Ve : 14h - 18h

2^{ème} samedi du mois : 9h - 12h

E-Mail : mairie.draillant@orange.fr

74550

☎ 04.50.72.40.91 📠 04.50.72.29.16

COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 04 octobre 2016

Présents : CHESSEL Lucien, GENOUD Pascal, TAPIE Stéphane, BERNADON Bernadette, BUFFET Emmanuelle, GAULTIER Katherine, LACROIX Benoit, MARCLAY Nathalie, PONCET Jean-Marc.

Absents excusés : DUPRAZ Gérard, LACROIX Jean-Charles, MAION Yannick, MAURICE Claude.

Pouvoir de Jean-Charles LACROIX à Emmanuelle BUFFET.

Madame Bernadette BERNADON a été désignée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 16 août 2016 est adopté à l'unanimité.

CREATION D'UN POSTE D'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)

Monsieur le Maire expose, au Conseil municipal, l'augmentation des effectifs et la nouvelle organisation relative à la répartition des élèves dans les classes. Dans ce contexte, il est nécessaire d'assurer une assistance au personnel enseignant par le recrutement d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM).

L'ATSEM interviendrait à temps non complet sur la classe de Grande Section- Cours Élémentaire 2^{ème} année et sa mission sera la suivante :

- Assister le personnel enseignant : réception, animation et hygiène des jeunes enfants

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la création d'un poste d'Atsem.

CONVENTION DE DENEIGEMENT

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la convention de déneigement avec le GAEC Le Maréchal arrive à échéance et qu'il convient d'en établir une nouvelle avec les modifications suivantes :

- La mise à disposition du matériel (tracteur) pour la période du 01/11/2016 au 31/03/2017,
- Le rachat de la lame à neige,
- La mise à jour des assurances.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la convention de déneigement.

DECISION MODIFICATIVE

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de procéder à certaines modifications sur le budget 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte les modifications budgétaires exposées.

PROJET DE SECURISATION DU HAMEAU DE MAUGNY

Monsieur le Maire expose qu'un projet de sécurisation du hameau de Maugny a été envoyé au Conseil départemental pour avis et qu'une demande de subvention au titre des amendes de police sera effectuée.

Le croquis du projet sera visible sur le site internet de la commune.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide le projet de sécurisation du hameau de Maugny.

PROJET DE SECURISATION DE LA SORTIE DU CIMETIERE

Monsieur le Maire expose qu'un projet de sécurisation de la sortie du cimetière sera envoyé au Conseil départemental pour avis et qu'une demande de subvention a titre des amendes de police sera effectuée.

Le croquis du projet sera visible sur le site internet de la commune.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, valide le projet de sécurisation de la sortie du cimetière.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX SECS DU HAMEAU DU LIEGE

Monsieur le Maire expose la programmation de la mise en place du réseau d'assainissement collectif sur le hameau du Liège.

Il serait opportun, qu'en parallèle, intervienne l'enfouissement des réseaux secs. 5 poteaux en béton et 2 en bois seraient supprimés pour être remplacés par la pose de 5 à 6 petits candélabres.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'enfouissement des réseaux secs du hameau du Liège.

QUESTIONS DIVERSES

Le bulletin municipal « l'Echo Draillanais » paraîtra en février 2017.

Virades de l'espoir : la commune a fait un don de 500 € et les fonds récoltés dans l'urne se sont élevés à 250 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire,
Lucien CHESSEL